FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002 - 0175 DU 12 AVRIL 2002

portant nomination au cabinet du Ministre de l'Agriculture , de l'Elevage et de la Pêche.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;

Vu le décret n° 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2002;

D E C R E T E :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Il s'agit de :

- Directeur de cabinet : Monsieur Imorou ADAM
- Directeur de la Programmation et de la Prospective : Monsieur Justin Sossou ADANMAYI
- Directeur de l'Agriculture : Monsieur Abdoulaye Soulé MANIGUI

- Directeur de l'alimentation et de la Nutrition Appliquée : Lieutenant Colonel MIKODE Ahoukpo Denis

- Directeur de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire : Monsieur Bouraïma Taïrou GNA

- Directeur du CARDER Atlantique/ Littoral : Monsieur Paulin Maxime Nouléhoungbé SEMONDJI.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le12 avril 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,

Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche ,

Théophile N A T A .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MDN 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 06 JO 1.-